



Maison d'Arrêt de Brest

## Le Capitaine s'en va alors que le bateau coule

L'année dernière, la Direction nous a promis un nouveau service qui devait résoudre l'ensemble de nos problèmes avec la mise en place d'un service en 12 h **magique** :

- \*Sans journée complète à l'étage ;
- \*Les collègues en quart auraient des RH supplémentaires très régulièrement ;
- \*Des collègues polyvalents remplaçants sur six postes ;
- \*Des collègues ELSP qui, avec deux renforts, assureraient de l'ensemble de leurs missions.

La réalité est toute autre... :

- \*Rappels à gogo. Combien d'agent à plus de 40 heures sup mensuel en ce moment ? ;
- \*Journée entière à l'étage. Être en poste 12 h à l'étage est illégal sauf secteur spécifique (les 4/2, 4/3 2/1 et 2/2 n'en font pas parti). Il est même arrivé qu'un agent soit seul sur le 4/2 et le 4/3 toute une journée !!!!!;
- \*Polyvalents remplaçants sur 7, 8 ou 9 postes ;
- \*On ne parle même pas d'hypothétique troisième repos ;
- \*Semaine de 73 heures de travail.

**La CGT Pénitentiaire** le sait désormais : Ce service a été mis en place pour de mauvaises raisons. Il permet uniquement de casser les équipes, de rappeler plus facilement du Personnel et de faire des économies d'heures supplémentaires.

**La CGT Pénitentiaire** demande que notre direction :

- \*Réclame que des Personnels soient mis à disposition ;
- \*Argmente en faveur d'un nombre important de Personnels lors de la prochaine campagne de mobilité ;
- \*Supprime la journée continue à l'étage.

**La CGT Pénitentiaire** dénonce l'épuisement qui touche l'ensemble des Personnels au sein de notre établissement. Il manque des Personnels à tous les niveaux.

**La CGT Pénitentiaire** rappelle que notre administration a une obligation de protection autant physique que psychologique à l'égard de l'ensemble de ses Personnels.

A Brest, le 15 mars 2023

Le Bureau local CGT Pénitentiaire

Maison d'Arrêt de Brest  
171 rue Général Paulet  
29200 Brest